

DELIBERATION N° 2021-05

SEANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE

**DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

DU 16 FEVRIER 2021

Objet : Délibération relative aux propositions de la Commission Initiatives Etudiantes du 2 février 2021

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le code de l'éducation,

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts, notamment ses articles 45 et 47,

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n°2020-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2020 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n° 2020-03 du Conseil d'Administration désignant M. Noël DIMARCO en qualité de Vice-Président chargé de la Recherche et de l'Innovation

Vu la délibération n° 2020-05 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Stéphane AZOULAY en qualité de Vice-Président chargé de la Formation

Vu la délibération n° 2020-17 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant Mme Marie-Albane WATINE en qualité de Vice-Présidente chargée de la Vie Universitaire et de Campus

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de Mme Marie-Albane WATINE

Adopte les propositions de la Commission Initiatives Etudiantes du 2 février 2021 telles qu'annexées à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des suffrages valablement exprimés des membres en exercice.

Membres en exercice : 79

Quorum : 41

Membres présents et représentés : 51

Abstentions : 0

Voix favorables : 50

Voix contre : 1

Fait à Nice, le 16 février 2021

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2021-05

PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE : 19/02/2021

TRANSMISE AU RECTEUR LE : 19/02/2021

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Pour le Président et par délégation,
le Vice Président Formation



Commission du 2 Février 2021

	Association	Thématique	Description du projet	Budget global	Montant demandé	Avis de la Commission IE	Montant accordé		
							Montant accordé	Versement 75% du montant accordé ou 100%	versement 25% restants accordés sous condition
1	HUMANICE	Vie de Campus	<p align="center">Trusted People</p> <p>Les violences sexuelles et sexistes (VSS) et plus généralement les discriminations liées aux genres ont été placées ces dernières années au centre d'une remise en question de notre société et de ses mœurs. La mise en place d'un modèle inclusif passe tout d'abord par l'éducation et la mise en place d'un environnement sûr et valorisant l'expression. Les Trusted People sont un groupe de personnes formées dans la gestion de ces violences. Elles sont notamment déployées lors des soirées et repérables grâce à un signe distinctif commun à tous les membres des Trusted People.. Nous avons décidé de former des étudiant-e-s pour être capables d'intervenir, mettre en sécurité, rassurer, écouter, soutenir et orienter les victimes de ce genre de violences.</p>	225,90 €	225,90 €	<p align="center">Avis Favorable sous conditions</p> <p>La Commission approuve ce projet mais elle demande à l'association:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prendre contact avec la Vice-Présidente à la Politique sociale Egalité-Diversité , Véronique VAN DEBOR - de se rapprocher de la DVU pour présenter un BAT des textiles avant achat 	225,90 €	169,40 €	56,50 €
3	Junior MIAGE Concept	Vie de Campus	<p align="center">Junior Entreprise Expérience -JEX-</p> <p>Afin de remplacer l'habituel Congrès National d'Hiver annulé en raison de la crise sanitaire, la CNJE a organisé la JEX (Junior Entreprises Experience).</p> <p>Une semaine de formation dispensée par les plus grands partenaires de la CNJE pour l'ensemble des participants : Engie, BNP Paribas, EY, Alten, Saint Gobain, Prisma Media et Le Sphinx.</p> <p>Le 5 décembre 2020, plus de 2500 étudiants Junior-Entrepreneurs ont participé à la JEX. Sous le thème « Se réinventer », ils ont participé à une expérience digitale unique, en assistant à 12h de conférence en live, animé par Nicolas ROSSIGNOL (Président de l'association Tout le Monde Contre le Cancer). Ces conférences ont rassemblé des acteurs économiques, des entreprises, des associations, des militants et des étudiants.</p>	860,00 €	500,00 €	<p align="center">Report</p> <p>La Commission demande à l'association de préciser si le coût provient de frais en ligne (via plateforme) ou des intervenants nationaux. Pour cela, elle demande à l'association de se rapprocher de la DVU pour échanger et apporter plus d'informations.</p>	0,00 €		

1 085,90 €

725,90 €

225,90 €

169,40 €

56,50 €